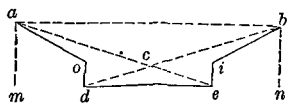


Encycl. — Le front bastionné a été adopté pour unité du système de fortification, depuis l'invention de l'artillerie à poudre, parce qu'il possède la propriété de suffire lui-même à sa propre défense. C'est pour ce motif qu'on lui donne aussi le nom de *front de fortification*. Tout front bastionné comprend deux faces, *a o* et *b i*, deux flancs *o d* et *i e*, et une courtine *d e*. On appelle *angles d'épaule* les deux angles saillants *a o d* et *b i e*, formés par les faces et les flancs; *angles rentrants*, *flancs* ou *de flanc*, les deux angles *o d e*, *i e d*, formés par les flancs et la courtine, et *angle de tenaille*, l'angle formé vers le milieu de la courtine par le prolongement des faces. Le côté extérieur du front est la droite *a b*, qui joint les



saillants des *semi-bastions*; sa perpendiculaire est la droite qui joint le milieu du côté extérieur à l'angle de tenaille; ses *lignes de défense* sont les deux droites *a e* et *b d*, qui joignent les saillants aux angles flanquants. La courtine est la partie la plus forte du front bastionné, tandis que les saillants des *bastions* en sont les parties les plus faibles. Aussi, quand on attaque un ouvrage bastionné, c'est sur les faces des *bastions* qu'on dirige les coups.

BASTIONNER v. a. ou tr. (ba-sti-o-né — rad, bastion). Munir de bastions : BASTIONNER un fort.

— Fig. Fortifier, entourer, garantir : *Le fils de Roussillon n'avait pas encore quitté cette prodigieuse défense qui BASTIONNE à Paris l'homme de province.* (Balz.)

Se bastionner, v. pr. Se fortifier, s'entourer : SE BASTIONNER d'opiniâtreté.

BASTIR v. a. ou tr. (ba-stir — anc. orthogr. du mot *bâtir*). Techn. Former avec des capades, en parlant d'un chapeau.

BASTISSAGE s. m. (ba-sti-sa-je — rad, bastir). Techn. Premier degré du feutrage des poils qu'on destine à la fabrication des chapeaux; poil ainsi préparé : *La machine... donne en trois minutes la galette ou le BASTISSAGE.* (Laboulaye.)

BASTITANS, BASTETANS ou BASTULES. Peuples de l'Hispanie, dans la Bétique méridionale, sur les bords de la Méditerranée; on les appelait *Pœni*, ce qui fait supposer qu'ils devaient leur origine à une colonie carthaginoise ou phénicienne.

BASTITE s. f. (ba-sti-te — de *Baste*, nom de lieu). Miner. Substance constituée par du bisulfate de magnésie, renfermant une plus ou moins grande quantité de chaux.

— **Encycl.** C'est le minéralogiste Haidinger qui a fait de la *bastite* une espèce à part. Jusqu'à lui, ce minéral faisait partie de la diallage métalloïde de Haiy. Depuis, quelques savants l'ont fait rentrer dans l'espèce *diasclérite*, mais elle renferme une plus grande quantité d'eau que celle-ci et doit, par conséquent, en être séparée. Son gisement est assez intéressant. On la trouve en effet en petites masses lamellaires gris verdâtre, disséminées dans des serpentes situées près de Harzburg. Ces petites masses se fondent pour ainsi dire dans la pâte de la roche qui les englobe, et pourraient presque, comme le dit M. Delafosse, être considérées comme de la serpentine cristallisée.

BASTNÆSITE s. f. (ba-stnæ-zi-te). Miner. Substance compacte, brune ou noirâtre, qui a été ainsi appelée parce qu'on la trouve à Bastnæa, en Suède, et qui n'est autre chose qu'un fluorure de cérium et de lanthane. On lui donne aussi, par altération du mot *bastnæsite*, le nom de *bastnæsite*.

BASTOGI (Pierre), financier et homme politique italien, né en Toscane vers 1815, est banquier à Livourne. Après avoir débuté dans la carrière par des opérations assez malheureuses, il a acquis une fortune considérable en donnant à l'exploitation des mines de l'île d'Elbe une extension à laquelle le gouvernement toscan ne sut jamais se résoudre. Bastogi est devenu en outre, peu à peu, le principal actionnaire des chemins de fer de Toscane. Habile dans les opérations de banque, versé dans les théories économiques et dans la littérature italienne, parleur spirituel, éloquent et quelquefois même lyrique, il se fit remarquer au parlement de 1860. M. de Cavour lui confia alors le ministère des finances. L'emprunt de 1860, qu'il négocia, lui valut le titre de comte, et à peine avait-il reçu ce titre, qu'il présenta un projet de loi frappant d'un impôt considérable tous les titres de noblesse. Il quitta son poste de ministre le 1^{er} mars 1862. Placé plus tard à la tête de la grande entreprise financière des chemins de fer méridionaux, il fut accusé, en 1864, d'avoir corrompu à prix d'or certains députés, pour en obtenir un vote favorable au sujet de la concession de ces chemins de fer. Ces accusations ont été reconnues fausses; et, néanmoins, atteint par la défaillance de la chambre et même de l'opinion publique à Livourne et ailleurs, M. Bastogi a donné sa démission de député, en protestant que le jour de la justice viendrait pour lui et pour son œuvre, et que, ce jour-là, on regretterait qu'un homme qui avait pris l'initia-

tive d'une aussi grande entreprise, eût été abreuvé de tant d'amertumes et de tant de douleurs.

BASTOGNE s. f. (ba-sto-gne, gn mll.). Blas. Bande alésée en chef : *Partie Pertoy : parti d'or et de gueules, à une BASTOGNE d'azur chargée de trois molettes d'argent, et accompagnée de deux têtes de lion de l'un en l'autre.* « Très-rare. »

BASTOGNE, ville de Belgique, province de Luxembourg, ch.-l. d'arrondissement administratif, à 32 kil. N. d'Arion; 2,111 hab.; nombreuses tanneries, bas tricotés; commerce de grains et bétail. Bastogne est le *Balsonacum* mentionné sur la carte de Peutinger; Childbert, roi d'Austrasie, y tint ses assises en 585. Combat entre Charles-Martel et Buldéric, comte de Loz, en 703.

BASTON s. m. (ba-ston). Ancienne orthographe du mot *bâton*.

— Art milit. anc. *Baston à feu*, *Baston projectile*, Arme à feu portative.

BASTON (Robert), historien et poète anglais, né à Nottingham vers le milieu du xiii^e siècle, mort en 1310. Édouard I^{er}, lors de son expédition contre Robert Bruce, roi d'Ecosse, se fit accompagner de Baston, qui devait chanter la gloire que son royal compagnon ne pouvait manquer d'acquiescer. Mais Baston fut fait prisonnier par Robert Bruce, et dut célébrer le triomphe de l'Ecosse. Parmi les ouvrages assez nombreux, laissés par Baston, nous nous bornerons à citer : *De Sacerdotum luxuriiis*, dont le titre, hardi pour l'époque, mérite de ne pas être oublié.

BASTON (Guillaume-André-René), théologien français, né à Rouen en 1741, mort en 1825. Il fut, avant la Révolution, professeur de théologie à Rouen, fit partie de l'émigration, et, après le concordat, il entra en France. Il fut alors nommé grand vicaire de sa ville natale, puis évêque de Séez en 1813; mais, sous la Restauration, il se vit contraint d'abandonner son évêché. Doué d'un esprit fin, distingué, et des agréments de l'homme du monde, Baston a publié un grand nombre d'écrits et de brochures sur divers sujets. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages : *Cours de théologie*, en collaboration avec l'abbé Tuvache (1773); *Lettre de M. Philéas sur une controverse avec les curés du diocèse de Lisieux* (1775); *Narrations d'Omar, compagnon de Cook* (1790, 4 vol.); *Reclamations pour l'Eglise de France contre M. de Maistre* (1821-24, 2 vol.); *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence* (1823); *Concordance des lois civiles et des lois ecclésiastiques de France sur le mariage* (1824), etc.

BASTONNADE s. f. (ba-sto-na-de — rad, baston, pour bâton). Volée de coups de bâton : Donner, recevoir la BASTONNADE. Les satiriques médisants sont sujets aux BASTONNADES. (Trev.)

Et tu prends donc, pendard, goût à la bastonnade ?
MOLIERE.

D'un grand qui le nourrit il souffre les saccades.
Son dos même endurci se fait aux bastonnades.
REGNARD.

— Particulièrement. Châtiment consistant en des coups de bâton : *Le délinquant sera puni de la BASTONNADE.* Dans les bagnes, Châtiment qui consiste à appliquer des coups d'une corde goudronnée.

— Agric. Terme introduit tout récemment dans la langue agricole, pour désigner une opération qui consiste à briser à coups de bâton certaines plantes nuisibles à la culture, et réfractaires à tout autre moyen de destruction.

— **Encycl.** Dans la plus haute antiquité, la *bastonnade* n'était appliquée qu'aux esclaves. Cependant l'histoire nous apprend que cette peine était quelquefois infligée aux soldats romains. Selon Plin, on doit distinguer la simple *bastonnade* du supplice des bâtons, ou *fustigium*, qui entraînait ordinairement la mort du patient. La première n'était qu'une simple correction corporelle, qui n'avait rien d'infamant; l'autre était réservée aux fautes graves, telles que l'abandon du poste que l'on devait défendre, et les officiers mêmes pouvaient y être condamnés. Le coupable était amené devant sa légion; le tribun le touchait du bout de son bâton, et, à ce signal, les soldats fondaient sur lui, et chacun le frappait à son tour. Pour la *bastonnade* ordinaire, c'était le centurion qui l'administrait avec un simple sarment de vigne (*vitis*). Les officiers francs frappaient aussi quelquefois leurs soldats avec une branche de pommier. Au moyen âge, on a longtemps frappé les soldats sur la derrière avec une hampe de hallebarde ou une crosse de mousquet : c'était ce qu'on appelait donner le *morion* ou la *salade*. La schlague et le knout, en usage encore aujourd'hui dans la discipline militaire des Prussiens et des Russes, peuvent être assimilés à la *bastonnade*. Les coups de garrote et les coups de fouet appliqués aux marins et aux soldats anglais présentent le même caractère. Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, publia une ordonnance pour introduire dans l'armée française la punition disciplinaire des coups de plat de sabre, qui n'était qu'une *bastonnade* déguisée. Il appelait cela une correction paternelle, et il l'appliquait à des fautes légères qui, jusque-là, avaient été punies de la prison. Mais cette prétendue réforme souleva dans tous les rangs de l'armée française une indi-

gnation générale, et le ministre fut obligé de donner sa démission. Un grenadier français prononça, à cette occasion, une parole sublime : « Je n'aime du sabre que le tranchant, » dit-il, et ce mot fut répété partout avec enthousiasme.

La *bastonnade* est encore fréquemment appliquée dans tout l'Orient, et spécialement en Chine, en Turquie, en Perse : il ne faut pas s'en étonner, dans ces pays de despotisme barbare. C'est ordinairement sur la plante des pieds que le patient reçoit les coups de bâton, et il paraît que ce mode a été choisi précisément parce qu'il est le plus douloureux. En Turquie, ce châtiment cruel est nommé *zarb*, et *courbag* est le nom de l'instrument avec lequel frappe le bourreau. Le nombre des coups est ordinairement fixé à trente-neuf; il s'élève quelquefois jusqu'à soixante-quinze.

En France, le supplice de la *bastonnade* est encore usité dans nos bagnes, et c'est le plus terrible qui puisse être infligé aux forçats. Ce châtiment consiste à appliquer sur les reins nus du coupable, avec une corde goudronnée, de l'épaisseur du pouce, un certain nombre de coups. Il est impossible de se faire une idée des souffrances cruelles de ce supplice; en un instant la chair est déchirée; des cloches nombreuses s'élèvent, se gonflent, se crévent, et une rigole sanglante est creusée sous les coups redoublés.

— Agric. La *bastonnade* réussit surtout avec la fougère et le chardon. C'est en vain qu'on emploie la faux contre ces plantes pernicieuses : elle ne suffit pas à en arrêter la propagation; l'arrachage est plus efficace, mais trop souvent il ne peut être exécuté de telle sorte qu'une partie au moins de la racine ne demeure engagée dans la terre. Le moindre tronçon suffit pour faire repousser la plante de plus belle, avec une force de végétation et une persistance décourageantes. La difficulté, on peut même dire l'impossibilité d'extirper par ce moyen, à moins de frais énormes, certaines plantes très-nuisibles à l'agriculture, a donné à M. le comte de Kergorlay l'idée d'essayer de la *bastonnade*. Le moyen, du reste, n'était pas nouveau, car tous les cultivateurs savent depuis longtemps que l'on vient plus facilement à bout de certains végétaux tenaces en les bâtonnant qu'en les fauchant, ou même en essayant de les arracher. Voici comment M. de Kergorlay conseille d'user de la *bastonnade* : « Il ne faut pas attendre, dit-il, que la plante ait pris son entier développement, ni que les feuilles, ainsi que la tige, soient séchées et durcies. Elle est plus facile à couper quand elle est encore herbacée et quand ses feuilles ne font que commencer à s'ouvrir. La faux coupe la tige d'une manière nette et franche, comme un rasoir; le bâton la déchire; s'il pleut au moment de l'opération ou peu de temps après, ces lambeaux déchirés pourrissent et ne repoussent plus. Il faut répéter l'opération aussi souvent que possible, pour fatiguer la plante et l'épuiser. Je l'ai fait faire quatre fois la première année. Le principal avantage de la *bastonnade* est d'épargner le temps des bons ouvriers, tels que le sont les faucheurs, temps toujours précieux et chèrement payé, et d'y substituer le travail des vieillards ou des enfants de l'école. Ces derniers, employant ainsi leurs heures de récréation et de congé, y trouveraient un divertissement de leur âge, en même temps qu'ils rendraient un service signalé à l'agriculture. »

Bastonnade (LA), dessin de M. Bida, salon de 1852. Les dessins de M. Bida jouissent d'une réputation méritée; ils traduisent de la façon la plus nette et la plus saisissante la couleur des objets et les effets de lumière. Les plus estimés représentent des scènes de la vie orientale. La *Bastonnade* appartient à ce dernier genre; c'est une des compositions capitales de l'artiste, et, à ce titre, elle mérite d'être décrite. Un vieux Turc, debout sous l'arcade en fer à cheval de la porte de son habitation, préside à l'exécution du châtiment. Le patient, étendu la face contre terre, a les jambes relevées verticalement à partir du genou; les pieds sont soutenus par un bâton que portent deux esclaves; la plante des pieds se présente ainsi d'elle-même aux coups qu'un troisième esclave administre avec une vigueur, avec une conscience qui ne laisse rien à désirer. Plusieurs spectateurs, groupés à gauche, regardent d'un air impassible cette scène cruelle. A droite, une femme, celle du patient sans doute, jette des cris et cache son enfant dans son sein; derrière elle, un autre enfant se dérobe avec effroi aux regards farouches d'un soldat, qui, sans quitter la scène principale, se retourne pour faire à la pauvre mère un geste menaçant. « Ce groupe, d'une composition très-juste et d'une exécution puissante, a dit M. de Calonne, forme épisode à part, et cependant il se relie étroitement à l'action. L'homme qui, au centre, porte un des deux bouts du fatal bâton, est posé carrément, les jambes bien d'aplomb, le torse bien développé, les muscles du bras bien en jeu et bien accusés. Ce personnage, à lui seul, est un chef-d'œuvre; mais sa valeur augmente encore par le contraste qu'il forme avec le vieillard immobile et sévère du second plan. Les jambes et les pieds de l'esclave battu se détachent en noir sur un mur que le soleil colore de ses rayons, et prennent toute l'importance qu'ils doivent avoir dans une composition où ils jouent le principal rôle. » M. de Calonne ajoute que primitivement les pieds étaient blancs,

tandis que le mur était noir; mais, ainsi placés dans la lumière, ils ne se détachaient pas suffisamment du fond, ils n'arrivaient pas en saillie jusqu'à l'œil. Inquiet de quelques observations qui lui avaient été faites à ce sujet, M. Bida soumit son dessin à l'un des princes de l'art, à Eugène Delacroix, qui lui conseilla de détacher les pieds en noir sur un fond clair : l'artiste suivit cet avis, et obtint l'effet saisissant dont nous avons parlé.

BASTOUL (Louis), général français, né à Montolieu en 1753, mort en 1800. Il fut de ces hommes à qui l'amour de la patrie et l'entraînement irrésistible de l'époque tinrent lieu d'instruction. Sachant à peine lire et écrire, il montra une extrême intelligence de la guerre et se distingua par une bravoure hors ligne. Il s'engagea, en 1773, dans le régiment de Vivarais, où il était sergent en 1790, lorsque ce corps fut dissous. Elu, l'année suivante, lieutenant du 2^e bataillon du Pas-de-Calais et chef de bataillon en 1792, il assista au siège de Lille, se fit remarquer par sa brillante valeur et fut fait général de brigade. Bastoul passa en cette qualité aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, eut sa part de gloire dans les sièges de Landrecies, du Quesnoy, au passage du Rhin en 1796, combattit à Wurtzbourg, à Friedberg, à Salzbach, à Neuwied, et pénétra le premier dans Landshut, dont ses soldats, excités par sa valeur, avaient enfoncé les portes. Cette action d'éclat lui valut le grade de général de division; mais quelques jours après, à Hohenlinden, sous Moreau, il eut une jambe emportée par un boulet de canon, et mourut des suites de sa blessure. On essaya de le décider à subir une amputation indispensable; il refusa, en disant qu'il voulait vivre et mourir tout entier.

BASTRINGUE s. m. (ba-strain-ghe — probablement de *bastinger*, *bastingage*, parce qu'on dispose les bastingues avant le combat, au moment d'entrer en danse). Pop. Bal de guinguette ou de cabaret : *Les bals de barrière ne sont que d'abominables BASTRINGUES. S'il vient à la fête, trait-il à notre BASTRINGUE de Tivoli?* (Balz.) Ils sont loin de ressembler, on le comprend, aux BASTRINGUES qui ont été établis en France. (A. Karr.)

— Dans les bagnes, Nom donné par les forçats à un étui de fer-blanc, d'ivoire, d'argent ou même d'or, qui est assez petit pour être caché dans l'anus, et cependant assez grand pour contenir quelques pièces de 20 fr., un passe-port, des scies, etc., etc. : *En voyant la facilité avec laquelle certains bandits coupent les barreaux de leur prison, on s'est longtemps imaginé qu'ils possédaient une herbe ayant la propriété de couper le fer; cette herbe est aujourd'hui parfaitement connue; elle s'appelle BASTRINGUE.* (Moreau-Christophe.) Les malfaiteurs appellent jour du violon l'action de scier leurs fers; ils donnent, par métonymie, le nom de BASTRINGUE à l'étui qui renferme leurs scies et leurs autres outils et ustensiles d'évasion. (Moreau-Christophe.) Quand Fos-sard, le voleur des médailles de la Bibliothèque, fut amené à Bicêtre, on saisit sur lui, c'est-à-dire en lui, plusieurs billets de 1,000 fr. enroulés dans son BASTRINGUE. (Moreau-Christophe.) Un argousin, placé devant chaque forçat déshabillé à nu, et les deux mains appuyées sur ses épaules, lui donne un coup de genou dans l'abdomen. Au même moment, un autre argousin, accroupi par derrière, lui plonge le doigt dans le rectum et y découvre ainsi le BASTRINGUE. (Moreau-Christophe.) A la fin de son volume, Variétés de Coquins, publié en 1865, M. Moreau-Christophe a fait graver deux planches très-curieuses, représentant un BASTRINGUE de grandeur naturelle, avec tous les outils d'évasion qu'il renferme.

— Chim. Appareil dans lequel on prépare le sulfate de soude.

— Techn. Outil à forer de petits trous.

Bastrique des départements (L^{re}), air populaire. Le 21 janvier 1794, un an après l'exécution de Louis XVI, les spectacles jouèrent gratis « de par et pour le peuple, en reconnaissance de la mort du tyran. » On alla danser autour de l'échafaud, on y revint les jours suivants, et c'est pour ces farandoles que l'air du *Bastrique des départements* fut composé. Cet air si connu, sur lequel on a fait une foule de parodies plus ou moins décentes, fut ainsi nommé parce qu'on le dansait au milieu des quatre-vingt-trois poteaux élevés sur la place de la Révolution, portant chacun le nom d'un département écrit sur un écusson. Pour faire connaître cet air, point n'est besoin de le noter ici; il nous suffira de citer le refrain d'une de ces parodies, que tout le monde a au moins entendu une fois dans sa vie :

Mesdemoiselles, voulez-vous danser ?
V'la le bastrique;
V'la le bastrique;
Mesdemoiselles, voulez-vous danser ?
V'la le bastrique qui va commencer.

Castil-Blaze, qui cite le *Bastrique des départements* dans son ouvrage sur l'Académie de musique, ne nous donne pas le nom du musicien, auteur de cet air fameux, qui a fait le tour de l'Europe chanté par nos soldats.

BASTUDE s. f. (ba-stu-de). Pêch. Filet employé sur les étangs salés des côtes de la Méditerranée. On dit aussi BATTUDE.

BASTULES CARTHAGINOIS. V. BASTITANS.

BASTWICK (John), théologien et médecin